

No Télé encore en quête de deniers

La chaîne consulte les communes pour obtenir un financement complémentaire

● **Les responsables de No Télé ont entamé auprès des 23 communes de Wallonie Picarde ce qui s'apparente à une véritable opération de sauvetage.**

En début de semaine, nos confrères de la télévision couvrant le triple arrondissement du Hainaut Occidental, se sont rendus à Ath mais également dans la petite entité voisine de Brugelette afin de plaider un refinancement vital à la survie de la chaîne.

Pour rappel, le plan pluriannuel 2015-2018 élaboré par le comité de direction de No Télé, confronté à un déficit structurel depuis 2010, prévoit une participation complémentaire des communes de 2 euros dès l'an prochain, ce qui porterait la cotisation annuelle à 3,95 euros par habitant.

« Pour No Télé, c'est une question de survie et le seul moyen de pérenniser l'outil », ont fait com-

prendre Jean-Pierre Winberg, Manu Guévert et le président du conseil d'administration aux conseillers brugelettois.

Chiffres à l'appui, ils ont tenté de convaincre leurs interlocuteurs du bien-fondé de cette augmentation qui, à leurs yeux, est loin d'être excessive en regard du nombre de repor-

■ ARGUMENT DE NO TÉLÉ : LE NOMBRE DE REPORTAGES RÉALISÉS SUR BRUGELETTE

tages consacrés à l'ancienne cité sucrière.

« L'an dernier, nos équipes ont réalisé 77 séquences sur l'entité de Brugelette, y compris dans les domaines du sport et de la culture. En sachant que le coût d'un reportage avoisine les 750 euros, nous arrivons à un total de 37.750 euros alors que la

quote-part communale ne s'élevait en 2013 qu'à 2974 euros », argumente Jean-Pierre Winberg.

Par rapport aux autres communes affiliées, la conseillère indépendante Ginette Renard aurait souhaité obtenir un tableau comparatif afin de pouvoir mieux évaluer les heures d'antenne dont bénéficie son fief.

Quant au bourgmestre, il s'est contenté de reformuler un petit reproche aux dirigeants de No Télé: « Les comptes rendus des conseils communaux sont bien souvent diffusés une semaine plus tard. L'info est donc souvent réchauffée en sachant qu'elle filtre beaucoup plus tôt dans les médias écrits », déplore André Desmarlières.

La décision sera votée lors de la prochaine séance, après concertation entre les 23 bourgmestres des communes affiliées. ■

L.S.